

DEUXIÈME PARTIE

PHRASES D'ÉTUDE

Dans l'état de langue ainsi défini, nous allons décrire la syntaxe au sens restreint de : structures de la phrase simple. L'ordre de présentation des structures n'obéira qu'à l'opportunité pédagogique. Celle-ci conseille de :

- § 1. poser d'abord le tout simple schéma équatif, non sans inventorier à son propos les variations morpho-syntaxiques du prédicat (temps, mode), énumérer les parties du discours aptes à remplir les places de sujet vs prédicat, et déterminer les ordres possibles de succession linéaire entre sujet et prédicat soulignés par les particules organisatrices de phrase.

- § 2. décrire, sur les connaissances ainsi déjà acquises, les phrases dont le prédicat est un adjectif d'état ou un verbe de morphologie passive. On y découvrira, utiles pour la suite :

un mécanisme : la suffixation, à la forme passive, d'un nom ou d'un pronom lié — servant à coder l'agent du passif (mais aussi celui du circonstanciel, et le complément de nom) ;

une construction : le *passif du syntagme* verbal entier, "Nous sommes donnés de l'huile".

- § 3. décrire les phrases dont le prédicat est un verbe de morphologie active. Utilement pour la suite, de nouveau, ces phrases actives feront découvrir :

les procédés pour obtenir la nominalisation du verbe, avec leur résultat et leur domaine d'exploitation syntaxique (à comparer par la suite à celui du circonstanciel),

les mécanismes de la relativisation, à commencer par l'accolement épithétique d'un verbe au nom dont il forme l'expansion.

- § 4. décrire les phrases dont le prédicat est un verbe de morphologie circonstancielle ; de forme passive et sens applicatif, instrumentif, locatif. La construction de ces différentes formes et leur exploitation syntaxique s'y révéleront relativement moins utiles à connaître que ne le sont les contextes d'emploi : seule la réponse à la question de savoir si le circonstanciel a un sujet permettra de décider, dans une conclusion récapitulative, si le circonstanciel est une *voix*, combien le malgache possède de voix, et où réside la cohérence de son système syntaxique.

Dans la réalisation d'un tel programme, chaque étape sera illustrée par une phrase du corpus, traduite et commentée. C'est par intention que le commentaire restera simple et linéaire, sans discussion technique ni bibliographie spécialisée sur chaque point particulier : le souhait de conduire le lecteur à maîtriser des textes simples (tel que celui produit en *Annexe*) a dicté ce parti.

Les abréviations suivantes seront utilisées, du moins quand le terme abrégé est pris dans un sens proprement syntaxique (*Le N vazaha est sujet du V niakatra*, mais *Le nom vazaha désigne les "étrangers"*):

P = phrase N = nom V = verbe Adj. = adjectif
 SN = syntagme nominal SV = syntagme verbal SP = syntagme prépositionnel
 c.o. = complément d'objet c.c. = complément circonstanciel

2.1. LA PHRASE ÉQUATIVE répond au schéma :

(un N)
 N (est) (un Adj.)
 (un SP de lieu)
 ...

2.1.1. La place prédicat

(1) **Maratra** / **naratra** / **haratra** **ny** **dahalo**
 blessé (présent) (passé) (futur) le brigand
 = "Le brigand est blessé (les brigands sont blessés)". [En hommage au film de Benoît Ramampy, *Dahalo ! dahalo !* Les *dahalo* sont les voleurs de bestiaux, fléau traditionnel des campagnes malgaches.]

Le **nombre** n'a pas d'expression grammaticale : un brigand, ou plusieurs ? Le contexte en décide.

Les **temps** :

a) Le verbe possède trois temps : présent, passé, futur. Ceux-ci se réalisent par un préfixe, lequel, suivant les grammaires usuelles (Rahajarizafy, 1960, Rajaona, 1972) citant de préférence les formes actives, consiste en un morphème à initiale *m-* / *n-* / *h-*. Cependant :

- D'autres auteurs (J.M. Builles, 1988...) donnent de bonnes raisons de penser que le morphème *m-* code une voix plutôt qu'un temps : l'actif, plutôt que le présent. À côté d'éventuelles raisons externes (comparaison avec d'autres langues austronésiennes, dont le tagalog), le malgache fournit à lui seul un argument en ce sens — soit, le fait que passif et circonstanciel présentent, à côté d'un passé en *n-* et d'un futur en *h-*, un présent dépourvu de toute marque temporelle.

- Quant au *h-*, son utilisation comme morphème de futur est une innovation propre au malgache (selon O.C. Dahl). Un morphème sans aucun doute apparenté, mais indépendant — c'est-à-dire non intégré dans le mot auquel il est afférent : *ho*, peut toujours être préposé à un lexème adjectival ou même nominal avec la valeur sémantique "qui sera...". La question reste ouverte de savoir s'il s'agit là du même morphème que le *ho* latif = "vers, pour...". S. Rajaona (1972), qui préfère dans les cas de ce genre reconnaître plusieurs homophones indépendants plutôt qu'une seule unité polysémique, trouve en malgache quatre *ho* distincts ; d'autres auteurs (R. Kaboré dans J.M. Builles, 1988) plaident pour l'unité polysémique.

Le malgache contemporain utilise donc ces préfixes pour marquer :

	EN VOIX	EN TEMPS	
l'actif	par <i>m-</i>	le présent	par \emptyset
les autres états			
du verbe	par \emptyset	le passé	par <i>n-</i>
		le futur	par <i>h-</i>

b) Certaines classes d'adjectifs connaissent la même distinction formelle de trois temps. Non point toutes les classes, et non point, notamment, le groupe formé par quelques adjectifs simples, de sens très usuel comme *kely* "petit" / *be* "grand", *tsara* "bon" / *ratsy* "mauvais"... ; mais du moins le groupe des préfixés en *ma-* sur la base lexicale d'un nom, tels que *ma-ratra* "blessé" sur *ratra* "blessure". La question de savoir si de tels adjectifs acceptant des marques temporelles ne sont pas, de ce fait, plutôt des verbes "être blessé...", en soi non déplacée, ne semble pas pertinente dans une langue dépourvue de verbe-copule, en qui la distinction : être + Adj. ("il est qui-est-blessé") vs V ("il est-blessé") n'a aucune réalité ni formelle ni donc, non plus, fonctionnelle. La marque temporelle manifeste simplement l'aptitude des adjectifs à servir, à eux seuls, de prédicats. Et en ceci, elle n'est pas isolée : la catégorie Adj. est susceptible de former aussi des impératifs, ainsi — suivant les règles morphologiques de l'impératif actif :

sur *kély* "petit" *keléza (ianao)* "rapetisse !" (exclamation injurieuse)
 sur *bitika* "minuscule" *bitiha* !
 sur *botry* "rabougri" *botria* !

N.B. S'agissant des noms, B. Domenichini-Ramiaramanana (1977) signale un impératif *ranoa* ! sur *rano* "eau". Un tel impératif de nom semble vraiment tout à fait exceptionnel.

(2) **Velona iray trano, maty iray fasana ny fianakaviana.**
 vivant un maison mort tombeau famille

= "Les (membres de la) famille ont, vivants, une seule maison, morts, un seul tombeau". [Définition traditionnelle de la famille comme ensemble d'individus partageant la même demeure, tant avant qu'après la mort.]

La P montre la place de prédicat occupée par un syntagme attributif. En règle générale, en malgache le déterminant suit le déterminé ; et, sauf dans les expressions servant à indiquer une mesure précise, les numéraux cardinaux ne sont pas traités à cet égard autrement que les Adj. qualificatifs, et comme ceux-ci, se postposent au N. L'ordre inverse, quand il se trouve, doit donc être entendu autrement que comme un simple syntagme épithétique. A. Rahajarizafy (1960) après d'autres auteurs interprète un tel N postposé à son Adj. comme un complément de relation — ce qui donnerait, dans notre cas : "Ils sont un quant à la maison, un quant au tombeau". Cette vue se justifie par exception, ainsi dans *Kamboty reny* "orphelin de mère", où *reny* "mère" complémente l'Adj. antécédent. Mais pour l'ensemble, S. Rajaona (1972) objecte avec juste raison qu'un individu *maty vady*, litt. "mort épouse (c.à.d. veuf)" n'est pas "mort quant à son épouse" puisque lui reste en vie. De fait il s'agit bien plutôt d'un syntagme attributif —

ou *possessif*, comme disent certains : “dont l’épouse est morte”. Et dans notre cas : “dont la maison est une, dont le tombeau est un”.

(3) Any / tany / ho any anaty ala ny dahalo
là (présent) passé) (futur) dans forêt brigand

= “Le brigand est là dans la forêt (Les brigands sont là dans la forêt)”.

La P montre la place de prédicat occupée par un SP de lieu. Le SP de lieu comporte généralement un adverbe préposé au groupe préposition + N. Le tableau des adverbes de lieu présenté à la fin de la première partie, tout simplifié qu’il soit, donne à voir combien le lexique malgache analyse l’expérience de l’espace de façon plus fine et plus complexe que ne font ceux des langues européennes. Chaque adverbe se compose de plusieurs morphèmes distincts, dont chacun est motivé : à l’initiale, *a-* “non visible” s’oppose à *e-* “visible” ; en position médiane, *-t-*, *-ts-*, *-r-* indiquent divers degrés d’éloignement de l’objet perçu par rapport au locuteur. Les textes narratifs (contes, romans) mériteraient à cet égard une étude poussée pour décrire l’usage que fait le narrateur d’un système aussi complexe, observer ce qu’il considère comme visible ou non visible, et deviner par là de quelle position — constante ou changeante — il observe la scène que crée son imagination.

Parmi les adverbes et prépositions de lieu, certains du moins (selon le lexème et l’usage) se prêtent à recevoir une marque temporelle. Les marques forment un petit système à trois termes Ø / *t-* / *ho* :

any / *tany* / *ho any* “là (dans le présent / passé / futur)”

anaty / *tanaty* / *ho anaty* “à l’intérieur de (présent / passé / futur)”.

Cette valeur temporelle ne résulte pas de l’étymologie. Etymologiquement, *t-* est un morphème local de “provenance”, encore vivant comme tel dans des noms-adjectifs préfixés comme *tanala* = *t+an+ala* “qui provient de + dans + la forêt” (nom d’une population du sud-est de Madagascar : les Gens de la Forêt), ou *tambanivohitra* = *t+ambani+vohitra* “qui provient de + en bas de + la colline” c.à.d. “provincial, campagnard” (la colline = le village ou la ville ; ceux qui n’y résident pas sont nommés “les gens d’en bas”). Quant à *ho*, il n’est autre que la particule lative, spécialisée en valeur temporelle.

A l’intérieur du SP, l’adverbe et la préposition peuvent porter simultanément la marque temporelle ; mais le locuteur peut aussi bien juger qu’une seule marque suffit pour l’ensemble du SP — auquel cas, celle qui subsiste est nécessairement celle de l’adverbe : *tany tanaty ala* ou *tany anaty ala*, mais non **any tanaty ala*.

Le système Ø / *t-* / *ho* ainsi constitué s’associe au système Ø / *n-* / *h-* caractéristique du V, selon la règle distributionnelle suivante : si le SP sert à lui seul de prédicat, comme il en va dans notre P 3, c’est évidemment lui qui porte la marque temporelle. S’il y a cooccurrence dans une même P d’un V et d’un SP de lieu, tous deux peuvent porter simultanément leur marque temporelle : passé *Tany anaty ala no nitoetra ny dahalo* = “C’est là (passé) dans la forêt que demeureraient (passé) les brigands” ; ou bien, une seule d’entre les marques est estimée suffire, auquel cas les droits du V l’emportent sur ceux de l’adverbe : *Any anaty ala no nitoetra ny dahalo*, mais non point **Tany anaty ala no nitoetra ny dahalo*.

En 1950 E. Benveniste concluait son célèbre article en attribuant à *La phrase nominale* l’atemporalité sémantique comme un caractère permanent et définitoire. Celle-ci caractérise sans doute, indéniablement, les phrases qu’il analyse, mais tient au fait que dans les langues indo-européennes décrites seul le V admet de porter les marques morphologiques de la temporalité, de sorte que l’absence de V entraîne l’absence de toute marque temporelle. Il n’en va pas de même en malgache, où la constitution d’un

système temporel au bénéfice du SP de lieu, fût-ce à partir de morphèmes hétérogènes, autorise l'existence d'une P nominale temporalisée.

2.1.2. La place sujet

- (4) **Maratra izy**
blessé il, elle

= "Il est blessé (elle est blessée)", "Ils sont blessés (elles sont blessées)".

La place sujet est occupée par un N ou par un représentant de toute partie du discours susceptible de jouer le même rôle syntaxique — ici, par un pronom personnel. Le tableau des pronoms personnels présenté à la fin de la première partie appelle plusieurs remarques :

2.1.2.1. Formes libres

Le pronom personnel est la seule classe de mots qui présente en malgache une variation morphologique corrélatrice à un changement de fonction grammaticale, c'est-à-dire une déclinaison — fût-elle à deux termes seulement. La distribution oppose, à un cas sujet, un cas objet codant toutes les positions dépendantes — soit d'un V, soit d'une préposition — à quelques détails près (avec la préposition *noho* : *noho ianao* "à cause de toi, en comparaison avec toi"...). Au pluriel, la première personne distingue un inclusif *isika* "nous en tant que groupe dans lequel est inclus le destinataire de l'énoncé" d'un exclusif *izahay* "nous en tant que groupe d'où est exclu le destinataire" — distinction commune dans les langues austronésiennes, et au-delà, dans maintes langues du monde. La deuxième personne *ianareo* est vraiment le pluriel du singulier correspondant *iana* : son morphème de pluriel se réalise par un infixe *-r-* : sur le conseil de S. Rajaona (1972), mieux vaut en effet découper *i-ana-r-eo*, laissant apparaître un *-eo* identifiable par ailleurs, que *i-ana-re-o* selon l'usage des auteurs antérieurs. L'infixe comme procédé morphologique existe en malgache ; mais cet infixe-là, *-r-*, ne se retrouve nulle part ailleurs sinon dans quelques démonstratifs comme *i-r-eo* "ceux-ci, ces". Il reste qu'en règle générale, le malgache ne connaît aucune expression formelle du nombre. La troisième personne que les francophones nomment par habitude *du pluriel* n'est pas distincte de la troisième *du singulier*, *izy* ; toutefois pour désambiguïser cette forme les locuteurs tendent à indiquer le nombre en lui accolant le démonstratif pluriel *ireo* : *izy ireo* "ils".

L'étymologie montre des parentés entre les formes libres du malgache et celles d'autres langues de la famille. Elle enseigne en particulier que le *-h-* intervocalique de *aho*, ancien *-gh-* ayant perdu son occlusion, a valeur de phonème ; et se distingue par là d'un autre *-h-* intervocalique, purement graphique, utilisé pour éviter que deux voyelles successives ne soient prononcées d'une seule émission alors qu'elles appartiennent à deux syllabes différentes : ainsi l'impératif de *biti(ka)* "minuscule", cité sous la P 1, soit *biti + a*, se note-t-il *bitiha*, pour indiquer que le deuxième *-i-* du mot fait syllabe, et déconseiller au lecteur la prononciation [bitja] (comme dans le monosyllabe *tia* "aimer").

2.1.2.2. Formes liées

Egalement hérité est le principe des pronoms-suffixes. Des trois personnes, le *-ny* de la troisième est le seul à ne présenter aucune ressemblance avec le pronom libre correspondant. N'évoque-t-il pas en revanche un suffixe *-ny*, ignoré des grammairiens, adjoint facultativement à certains noms ou adjectifs associés par paires, dont il sert à

exprimer la relation d'opposition complémentaire ? Ainsi, à la question "Quel âge ont vos enfants ?" un locuteur répond :

Folo taona ny zokiny indrindra, telo taona ny
dix an aîné + -ny le plus trois an

zandriny indrindra amin' ny zanako
cadet + -ny le plus parmi enfants de moi

= "Parmi mes enfants le plus grand (par rapport au cadet : -ny) a dix ans, le plus petit (par rapport à l'aîné : -ny) a trois ans".

Pronom lié et suffixe oppositif, ne s'agirait-il donc pas d'un seul et même morphème, de signifié "respectif, qui appartient en propre à telle personne, par opposition à telle autre" ? L'hypothèse reste évidemment à vérifier, par une étude méthodique de la distribution de -ny.

(5) **Indreto anisan' ny malaza indrindra amin' ireny**
ceux-ci quelques-uns illustre le plus parmi ces

vazaha tonga voalohany tany Antananarivo
étranger venir premier là Tananarive

= "Ceux-ci (sont) quelques-uns des plus illustres parmi les étrangers qui arrivèrent les premiers à Tananarive". [Extrait d'un manuel d'histoire à usage scolaire (L. Ramaroson et N. Giambone) : le paragraphe ainsi introduit va énumérer les Européens, d'abord anglais puis français, que les rois de l'Imerina autorisèrent à s'installer dans la capitale, par décision individuelle et au vu de leurs titres, à partir du règne de Radama 1er (1810-1828).]

Au contraire de la P 4, celle-ci présente un syntagme, sujet ou attribut du sujet *indreto*, longuement développé, de *anisan' ny...* jusqu'à *Antananarivo* ; et nous donne ainsi occasion de décrire l'organisation interne du SN :

- *anisan' ny malaza indrindra* montre comment se construit le complément de N. *Ny malaza* est lié à *anisa-* par le morphème -n', forme élidée de -na. Ce morphème, où S. Rajaona (1972) voit une préposition à sens possessif "de", n'en sert pas moins aussi à raccorder à une forme verbale passive ou circonstancielle le N désignant l'"agent" du procès. Est-ce à dire que le malgache est à ranger parmi les langues où le procès est considéré comme la "possession" de l'agent qui l'effectue ? La question devra chercher sa réponse à propos du passif, infra sous le titre 2.2.

- *ireny vazaha tonga* montre la disposition du V accolé en épithète auprès du N dont il constitue l'expansion. Comme le complément de N, comme tous les déterminants (sauf l'article et le démonstratif), une telle expansion relative suit le N déterminé.

- A la fin de cette proposition-épithète, le démonstratif *ireny* qui l'introduit pourrait se trouver réitéré : *ireny vazaha tonga... ireny*. C'est là une disposition certes non obligatoire, néanmoins toujours licite : tout SN ouvert par un démonstratif peut se clore par une deuxième occurrence de celui-ci. La possibilité vaut quels que soient l'arrangement interne du syntagme et sa longueur, c'est-à-dire quels que puissent être la qualité, le nombre et l'ordre de ses déterminants. Il est vrai qu'en un tel schéma : démonstratif + N + Adj. + Adj... + relative... + démonstratif, S. Rajaona (1972) trouve une dissymétrie entre les deux occurrences initiale et finale. La première, pronom annonciateur, serait explicitée par le syntagme consécutif, formé du N avec ses déterminants et conclu par une nouvelle occurrence du démonstratif de statut cette fois adjectival : "ceci, les étrangers qui vinrent les premiers à Tananarive, ces", c.à.dire "ceci, à savoir ces étrangers qui vinrent...". L'hypothèse, enrichissante, suppose cependant de façon quelque peu surprenante, parce que sans autre exemple dans la langue,

qu'un Adj. démonstratif apparaisse en fin de syntagme nominal, postposé à tous les autres déterminants.

- (6) **Be rano tany an-tanimbary rehefa avy ny orana**
 abondant eau là dans-rizière quand venir pluie
 = "Il y a beaucoup d'eau dans la rizière quand vient la pluie".

Cette phrase montre la place sujet occupée par un SP de lieu. En effet le prédicat, en forme de construction attributive : *be rano* "dont l'eau est abondante", s'applique au sujet formé de l'adverbe de lieu *tany* suivi de préposition + N. Donc, en construction stricte et traduction littérale à peine explicitée pour les besoins de l'intelligibilité: "Dans la rizière (est) (sc. l'endroit) dont l'eau est abondante".

Quelles que soient leurs réalisations, sujet et prédicat de la P équative se succèdent évidemment en ordre linéaire, — un ordre souligné par deux particules organisatrices d'énoncé.

2.1.3. Les particules *no*, *dia*, organisatrices de la relation sujet-prédicat.

- (7) **Nangalatra ny omby ny dahalo**
 dérober boeuf brigand
 = "Les brigands ont dérobé les bœufs".

C'est là l'ordre non marqué des constituants immédiats de P : le prédicat, formé de V suivi du ou des compléments inscrits dans sa formule valencielle, précède le sujet — ainsi relégué en fin d'énoncé. En cette position il doit être défini, dans les autres il l'est habituellement mais non par nécessité absolue (v. J. Dez, 1990, p. 250).

- (8) **Ny dahalo nangalatra ny omby**

Les constituants immédiats se succèdent cette fois en ordre marqué. En place initiale, le sujet bénéficie d'une attention particulière.

- (9) **Ny dahalo no nangalatra ny omby**

La particule *no* s'intercale cette fois entre sujet et prédicat. Sa prononciation parfois molle [noe] peut la rendre à l'oral difficile à percevoir et à distinguer de *ny*. Une étude précise des pauses, de leur existence avant ou après *no* ainsi que de leur durée relative, serait bienvenue. Selon des dialectologues (N.J. Gueunier), le *ro* qui joue en tanala le même rôle que *no* s'énonce avec le mot ou syntagme précédent sans la moindre pause ; tandis qu'en merina et malgache officiel, *no* ne se prononce pas nécessairement d'une seule tenue vocale avec le constituant qui le précède puisqu'une incise peut rompre la continuité, ainsi *hono* "dit-on", qui encadré de deux pauses s'intercale entre SP initial et *no* au début du Texte *Izy mianadahy razantsika* (voir en fin d'exposé) : **Tany anaty rano, hono, no fitoeran'izany Rasoalavavolo**. Néanmoins les éléments admis à s'insérer de la sorte ne sont jamais, sauf erreur, que de telles incises brèves ou des particules pragmatiques dépourvues de tout rôle proprement syntaxique.

La particule *no* a-t-elle un sens ? Quelques expressions formulaires qui la placent à l'initiale supposent une valeur assertive, ainsi :

- No mpanefy ka matahotra ny afo ?**
 forgeron et crandre feu

= "On est bien forgeron ?? et avec ça, on a peur du feu !" [expression ironique adressée à une personne dont le comportement n'apparaît pas conforme à ce qu'on en attendrait légitimement. Cet exemple et un autre dans O. Rickenbacher,